



## Plainte retirée mais appel de la police

-----  
Par Marie972

Bonjour,

Début août 2019 mon chien, amstaff catégorisé 2 et en règle, s'est battu avec un autre chien non catégorisé. La propriétaire de l'autre chien et moi avons été blessée pour y mettre fin.

Elle a porté plainte contre moi, mais après discussion elle a décidé de la retirer en demandant de ne pas continuer les poursuites et on s'est mise d'accord sur une médiation avec compensation financière.

Malgré ça, un officier de police de ma région m'a contactée pour m'entendre.

Pour information : l'incident s'est produit sur Paris mais j'ai déménagé entre temps et c'est la police de mon nouveau lieu de résidence qui m'a contactée hier.

Je compte rappeler la police aujourd'hui, mais selon pourquoi la police a poursuivie l'affaire ?

Merci.

-----  
Par janus2

Bonjour,

En France, le fait de retirer une plainte ne met pas fin automatiquement aux poursuites (ce n'est pas comme aux USA).

Si le procureur de la république juge qu'il y a bien eu une infraction pénale, il peut décider de continuer les poursuites.